

Rapport Annuel

RSF

PHYTOMER
Group

2022

Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement.
N'imprimez ce rapport que si nécessaire.

Installé en Bretagne depuis 3 générations, PHYTOMER Group a célébré ses 50 ans en 2022.

Un demi-siècle de passion, d'engagement et d'innovation, qui a permis au groupe de rayonner aux quatre coins du monde depuis son encrage malouin.

PHYTOMER Group, c'est 50 ans d'engagement pour la peau, allant de pair avec 50 ans de respect pour la mer et l'environnement.

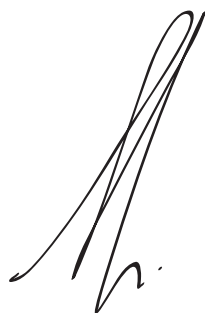
D'un côté, il y a la volonté d'offrir aux clients des produits et ingrédients actifs d'une qualité irréprochable, sûrs pour la peau et aux résultats remarquables, tout en assurant la santé et la sécurité des collaborateurs.

De l'autre, il y a l'attachement sincère et profond à protéger les ressources en pratiquant une cosmétique verte et raisonnée privilégiant les ingrédients naturels et une production éco-responsable afin de réaliser des formules de haute qualité alliant efficacité et plaisir.

Parce que PHYTOMER Group est fermement convaincu que chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, il s'engage à limiter l'utilisation des ressources et à préserver la nature et sa biodiversité.

Ce premier rapport RSE a pour vocation de formaliser et synthétiser ce qui est déjà engagé sur les sites du groupe et dans les locaux de ses partenaires en matière de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité et de respect de l'humain.

La liste des actions entreprises est déjà longue et à la pointe de ce qui se fait de mieux dans le secteur de la cosmétique. PHYTOMER Group a comme ambition d'aller plus loin sur l'ensemble des thèmes RSE. L'entreprise doit cela à ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires et aux futures générations. Ainsi, ce rapport présente également des initiatives récentes qui continueront à porter l'entreprise vers plus de performance tout en protégeant les ressources disponibles.



Antoine Gédouin
Président

Table des matières

Table des matières

07	01 . Présentation de PHYTOMER Group.
	1.1 Une entreprise familiale bretonne
	1.2 Activités et marchés
	1.3 Nos marques
09	02. Notre stratégie RSE
13	03. Réduire nos impacts environnementaux
	3.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre
	3.2 Protéger la ressource hydrique
	3.3 Valoriser les déchets de production
	3.3 Limiter nos impacts sur l'environnement
21	04. Promouvoir la biodiversité
	4.1 S'engager auprès de l'UEBT
	4.2 Gérer durablement les espaces verts du site de production
	4.3 Limiter l'impact environnemental de la production
25	05. Agir dans le respect de l'humain
	4.1 Bien vivre en entreprise pour les collaborateurs
	4.2 Choisir des fournisseurs responsables
	4.3 S'assurer de la sécurité des consommateurs
34	06. Développer l'éco-conception de nos produits
	6.1 Sélectionner des matières premières durables
	6.2 Développer des packaging éco-responsables
39	07. Soutenir des initiatives d'avenir
	7.1 Investir dans la recherche et l'innovation
	7.2 S'engager via le mécénat et la philanthropie
43	08. Remerciements et conclusion

PHYTOMER Group

01 PHYTOMER Group

- 1.1 Une entreprise familiale bretonne
- 1.2 Nos marques

PHYTOMER Group

1.1. UNE ENTREPRISE FAMILIALE BRETONNE À RENOMMÉE INTERNATIONALE

PHYTOMER Group est né d'une passion pour la mer et du désir d'offrir à tous ses bienfaits pour la peau, à travers des soins naturels haut de gamme à retrouver dans les spas du monde entier.

Depuis 1972, l'entreprise familiale développe une cosmétique engagée et crée en Bretagne des produits de haute qualité à partir d'ingrédients marins naturels.

Dans ses Laboratoires de la Baie du Mont Saint-Michel, PHYTOMER Group produit ses propres ingrédients marins et fabrique l'ensemble de ses produits, dans le respect des normes de sécurité et de qualité les plus exigeantes au monde.

Expert du soin et du bien-être, PHYTOMER Group crée des protocoles de soin exclusivement dédiés aux spas et instituts. Ils sont pratiqués par les meilleurs professionnels, dans plus de 10 000 spas et 80 pays à travers le monde.

1.2. NOS MARQUES

PHYTOMER Group a développé 4 marques de soin professionnel complémentaires pour répondre à toutes les problématiques et toutes les envies :

PHYTOMER

L'une des marques leader dans le monde du spa. Phytomer crée des soins alliant innovation et naturalité pour un maximum de beauté et de ressourcement.

Fleur's

Fleur's est une marque qui capitalise sur le pouvoir exceptionnel des fleurs pour sublimer la beauté et le bien-être de toutes les femmes, à chaque cycle de la vie et des saisons.

Phytocéane

Phytocéane concentre tous les bienfaits de la nature et de ses ingrédients naturels et bios pour créer des soins bien-être qui conjuguent expertise, sensorialité et évasion.

Vie COLLECTION

Spécialiste des produits et soins dermo-cosmétiques en spas, VIE Collection s'inspire de la médecine esthétique pour offrir une large gamme de solutions à toutes les problématiques du vieillissement cutané.

Notre Stratégie RSE

02 Notre stratégie RSE

Notre Stratégie RSE



Constamment guidée par sa passion de la mer et ses possibilités infinies, l'entreprise a, dès sa création en 1972, intégré dans son ADN la protection de la mer et de ses ressources naturelles.

Politique de l'entreprise



Recherche de nouvelles méthodes de production et d'extraction respectueuses de l'environnement



Pérennité des ressources naturelles



Efficacité des produits et des ingrédients actifs

Objectifs stratégiques :

développer des modèles d'affaires durables, alliant résultats économiques, sociaux et environnementaux



Innovation continue : satisfaire nos clients, développer des produits novateurs



Croissance vertueuse : durabilité, dynamisme et investissement



Durabilité de l'entreprise : engagement auprès des parties prenantes

Engagement dans une démarche vertueuse de protection de l'environnement et du respect de l'humain, tout en assurant qualité et sécurité irréprochables aux produits et ingrédients actifs. La politique générale RSE est organisée autour de trois grandes familles d'engagements comme suit :



Respect de la planète et de ses ressources naturelles

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
- Limiter l'utilisation de plastiques dans nos packagings
- Privilégier un sourcing local
- Améliorer la part de déchets valorisés
- Optimiser nos consommations d'eau et d'énergie



Respect de l'humain et loyauté des pratiques

- Promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle
- Assurer le respect des règles d'éthique des affaires sur toute la chaîne d'approvisionnement
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement au travail
- Assurer la santé et la sécurité de tous les collaborateurs
- Assurer le respect des populations locales et le juste partage des bénéfices
- Promouvoir la co-construction de filières vertueuses
- Interdire toute forme de travail forcé et de travail des enfants



Respect du client et des exigences qualité

- Assurer le respect de nos exigences qualité par des contrôles internes fréquents
- Développer de manière continue les compétences des collaborateurs et leur engagement au quotidien
- Contribuer à l'éducation des consommateurs sur la consommation respectueuse de l'environnement et de la biodiversité
- Assurer la sincérité de nos informations

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE RSE SUR LE LONG TERME

2022

La création d'un poste de Chef de projet RSE en septembre a permis d'amorcer **la construction d'une stratégie impactante pour 2023**. En novembre, les équipes se sont réunies lors de brainstorming pour réfléchir sur les enjeux RSE à prioriser. Suite à ce travail, le lancement officiel de la campagne RSE PHYTOMER Group se fera en février 2023.

En 2021, lors de son adhésion au Global Compact, PHYTOMER Group a souhaité marquer son engagement en matière de RSE en adoptant de nouveaux objectifs chiffrés à plus longue échéance. Ces objectifs, axés sur le moyen et long terme, permettent de développer des plans d'action et de suivi plus ambitieux, et de mettre à disposition tous les moyens nécessaires à leur réalisation. Ils se résument en 8 engagements, décrits ci-dessous



Engagement n°1 *Empreinte carbone*

- 2027** Réduire de 30 % les émissions de GES liées à l'utilisation de nos véhicules par rapport à 2019
- 2030** Réduire de 30 % nos émissions de GES liées aux scopes 1 et 2 par rapport à 2019
- 2050** Zéro émission nette



Engagement n°2 *Gestion intelligente des déchets*

- 2023** Développer un processus de suivi de la consommation de papier et cartons dans les bureaux
- 2025** Réduire de 25 % notre consommation de papier et cartons par rapport à 2019
- 2027** Augmentation de la part de nos déchets recyclés ou revalorisés à 80 % et réduction de 30 % de notre génération de déchets par unité produite



Engagement n°3 *Écotoxicité des actifs*

- 2025** 100 % de nos actifs cosmos auront passé les tests d'écotoxicité et de biodégradabilité



Engagement n°4 *Sourcing durable*

- 2025** 100 % de nos fournisseurs d'algues et plantes devront avoir adhéré à nos chartes de culture et de récolte sauvage



Engagement n°5 *Durabilité des intrants de culture*

- 2025** 100 % des nutriments agrosourcés qui entrent dans le processus de culture de nos macro-algues et micro-organismes devront être durables



Engagement n°6

Parité Hommes / Femmes

2025

30 % des postes clés dans l'entreprise devront être occupés par des femmes



Engagement n°7

Impact environnemental et social des produits

2023

À chaque développement d'un nouveau produit, ou rénovation d'un produit existant, assurer l'amélioration de son impact social et / ou environnemental via le respect d'au moins un des critères suivants :

- Réduction de son empreinte écologique / environnementale : diminution des émissions liées à l'acheminement des matières premières ; réduction de la consommation d'eau etc...
- Amélioration de son impact social.
- Amélioration du profil environnemental du nouveau packaging.



Engagement n°8

Accompagnement des fournisseurs

2023

Mettre en place des contrats pluriannuels avec l'ensemble de nos fournisseurs prioritaires, leur permettant ainsi d'avoir plus de visibilité financière et de mieux organiser pour les périodes de récolte

*Le groupe s'engage dans le respect de l'environnement, de l'humain et de ses clients
grâce à plusieurs organismes certificateurs*



Ecovadis propose un service d'évaluation complet de la RSE : Environnement, Social & Droits Humains, l'Éthique et les Achats Responsables. Chaque entreprise est évaluée en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité. Certification gold en 2022



UEBT : Union For Ethical BioTrade : Soutien et vérification des engagements des entreprises en matière d'approvisionnement en ingrédients naturels dans le but de contribuer à un monde dans lequel les Hommes et la biodiversité prospèrent. Membership et workplan pour suivre le plan d'amélioration + diagnostics de nos filières



La certification Agriculture biologique Europe permet la commercialisation des produits biologiques en Union Européenne



Mis en place par les Nations Unies, l'objectif du Global Compact est d'« inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. »

Depuis 2022, nous sommes engagés auprès des Nations Unies par l'intermédiaire du Global Compact. Nous avons ciblé 6 objectifs de développement durable (ODD) pour illustrer notre contribution :

- ODD 3 : BONNE SANTE ET BIEN-ETRE
- ODD 9 : INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- ODD 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
- ODD 13 : MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- ODD 14 : VIE AQUATIQUE
- ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS

Pour donner plus de visibilité à notre engagement avec les Nations Unies, nous avons fait le choix, de reporter à chaque fin de thème les Objectifs de Développement Durable concernés.

Réduire nos impacts environnementaux

03 Réduire nos impacts environnementaux

- 3.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- 3.2 Protéger la ressource hydrique
- 3.3 Valoriser les déchets de production
- 3.4 Limiter nos impacts sur l'environnement

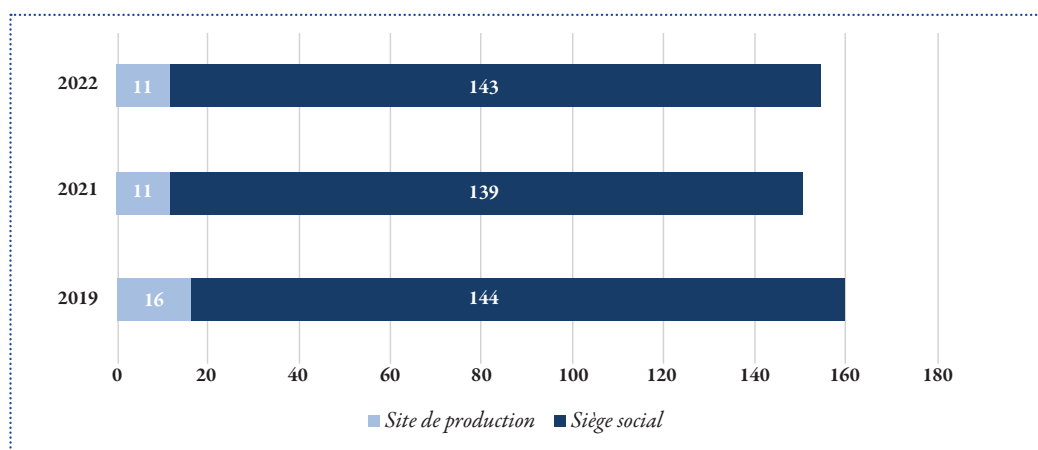
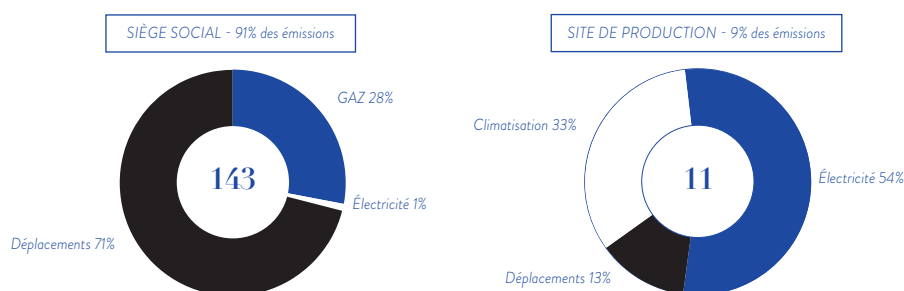
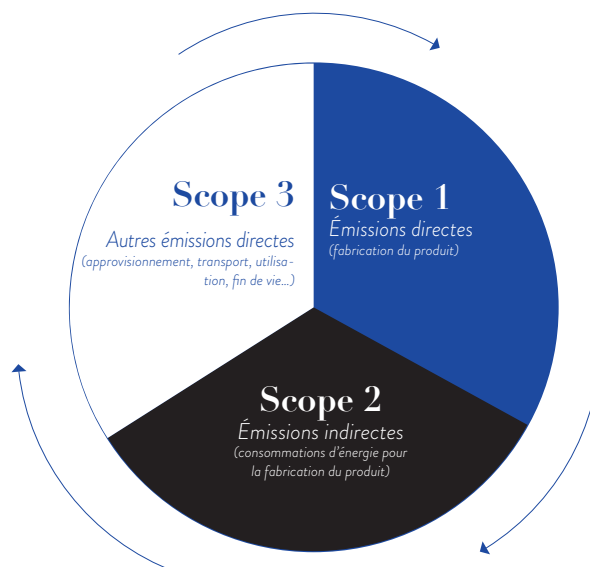
Réduire nos impacts environnementaux

3.1. RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Depuis 2021 et à l'échelle du groupe, l'entreprise calcule son bilan carbone sur les scopes 1 et 2, soit les émissions directes et les émissions indirectes liées à l'énergie, en utilisant la méthode proposée par l'ADEME.

En se basant sur l'année 2019, non impactée par la pandémie de Covid-19, PHYTOMER Group est parvenu à un résultat global de 159 tonnes équivalent CO₂. Le groupe a ainsi pu déterminer les principales sources d'émissions, autrement dit celles qui nécessitent en priorité un plan d'action à plus ou moins long terme.

À terme, la volonté d'y intégrer le scope 3 lié aux autres émissions indirectes sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



Evolution des émissions carbone de PHYTOMER Group entre 2019 et 2022 (Scopes 1 & 2 en TeqCO₂)

Définir un plan d'action pour réduire les émissions

Pour mesurer son impact environnemental et réduire ses émissions dans une démarche d'amélioration continue, PHYTOMER Group a établi une politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement basée sur 5 objectifs prioritaires, comme suit :

- o Réduire nos émissions de CO₂ contrôlées de 30% d'ici 2030.
- o Réduire de 30% les émissions de GES liées à l'utilisation de nos véhicules d'ici à 2027 par rapport à 2019.
- o Atteindre 100% d'énergie bas carbone sur l'ensemble de nos sites d'ici 2025.
- o Augmenter la part de nos déchets recyclés ou revalorisés à 80% et réduire de 30% notre génération de déchets par unité produite d'ici à 2030.
- o Réduire de 25% notre consommation de papier et cartons d'ici à 2025.

Choisir une énergie issue de sources renouvelables

Cette politique s'articule autour d'exemples d'actions concrètes, et ce à plusieurs échelles :

- o Signature d'un contrat d'électricité verte auprès d'EDF depuis plusieurs années déjà. Le groupe prévoit en 2022 la mise en place de capteurs afin de mesurer et de connaître précisément les consommations électriques de chaque bâtiment.
- o Souscription d'un contrat de gaz vert pour le siège social (alimentation de la chaudière à gaz) depuis novembre 2021.

Consommation d'électricité sur l'ensemble des sites en 2022 :
1465 MWh soit 2.4MWh/Tonne fabriquée

Favoriser le sourcing de proximité grâce à nos fournisseurs locaux et européens pour l'approvisionnement des différentes matières premières

- o En 2022, 70 % des producteurs d'algues avec lesquels le groupe travaillait étaient bretons, 90 % des plantes présentes dans les produits finis provenaient d'Europe et 60 % des fournisseurs de matières premières agrosourcées (comme la glycérine par exemple) étaient européens.
- o Tous nos emballages sont made in Europe.

Favoriser le sourcing de proximité

3.2. PROTÉGER LA RESSOURCE HYDRIQUE

En 2022, le groupe a consommé 7523 m³ d'eau pour alimenter les procédures de production. Plutôt stable depuis 2019, la consommation d'eau est principalement due aux opérations de nettoyage des machines servant à la fabrication et au conditionnement des cosmétiques, processus indispensable pour assurer la sécurité et la conformité des produits.



Evolution des consommations d'eau sur le site de production entre 2019 et 2022

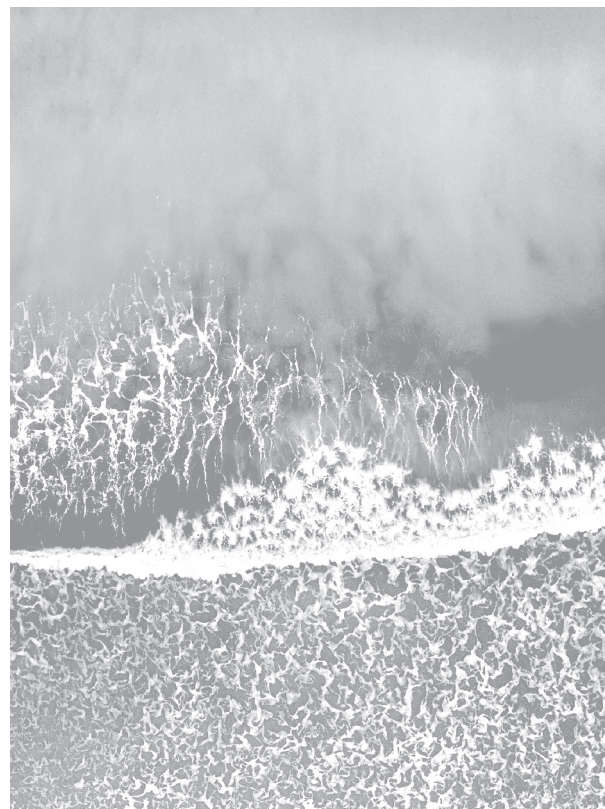
	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Consommation annuelle en m ³	7530	7748	7759	7523	-3%
Consommation annuelle en m ³ /T fabriquée (Site de production)	13,8	16.1	13.4	12.4	-8%

Diminuer sa consommation d'eau

PHYTOMER Group a opéré en 2021 un changement de méthode de nettoyage des cuves destinées aux cultures d'algues. Dorénavant, cette opération s'effectue à la vapeur, ce qui permet un gain de 3 m³ par cuve, ainsi qu'une réduction des détergents et autres produits chimiques utilisés jusqu'alors. **Le gain annuel total est estimé à 1000 m³.**

Un nouveau groupe froid a été installé fin 2022 pour les opérations de refroidissement sur un réacteur qui est utilisé pour l'extraction à chaud des actifs. Ces groupes froids ont pour but d'économiser l'eau grâce à un système de refroidissement en circuit fermé. La «boucle fermée» implique la recirculation de la même eau dans la machine, qui ne nécessite généralement que peu ou pas d'eau d'appoint après la charge initiale du système. Le remplacement d'un second groupe froid est prévu d'ici fin 2023 pour le refroidissement du planétaire 1Tonne utilisé pour la fabrication de lotions et les laits.

Enfin, le groupe prévoit en 2023 la mise en place de capteurs afin de mesurer et de connaître précisément les consommations en eau et électricité de chaque bâtiment.



Préserver la qualité de l'eau

Les jardins filtrants

Protéger la ressource hydrique signifie, entre autres, préserver sa qualité pour éviter toute pollution de l'eau en milieu naturel.

Depuis 2007, en aval de la station de pré-traitement, le groupe utilise le principe des jardins filtrants afin de dépolluer les eaux de production relâchées par le centre de production. Les jardins filtrants sont des espaces paysagers dédiés à la dépollution par les plantes, sous la forme d'écosystèmes naturels épurateurs. Ils présentent un double intérêt ; en plus de leur fonction de traitement des eaux usées, ils participent à la création d'un habitat écologique pour la biodiversité.

Quantité d'eau traitée par la station de pré-traitement, puis par les jardins filtrants en 2022 : 7872 m³

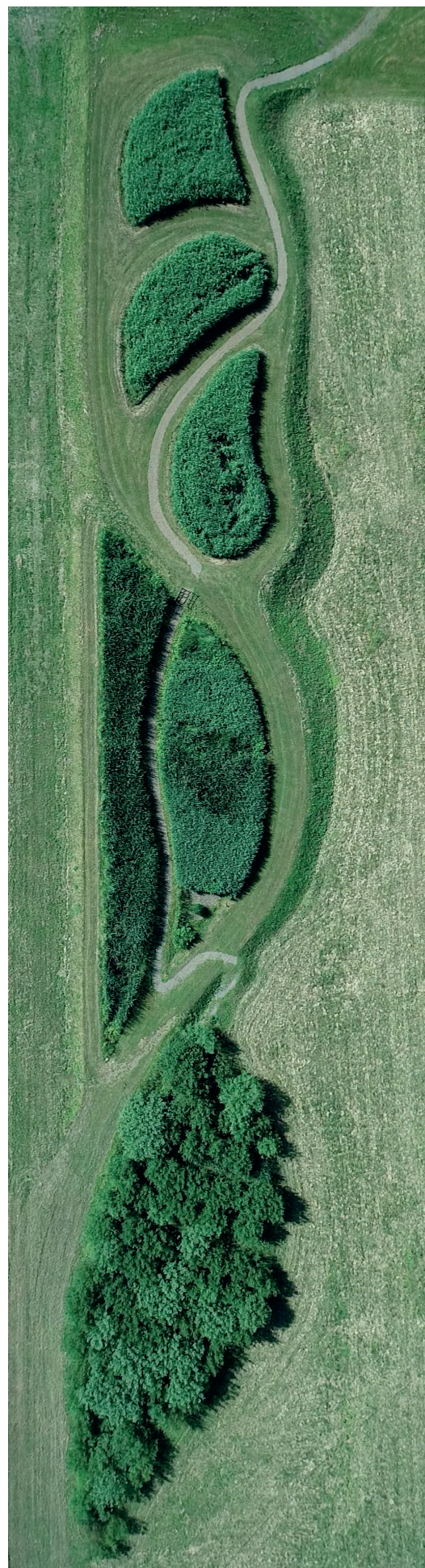
3 types de jardins sur le site de production

1. Les jardins verticaux traitent les déchets polluants et ont une action dépolluante sur l'azote et le phosphore.

2. Les jardins horizontaux ont une action dépolluante sur les eaux riches en sel, sur les éventuels métaux lourds et les hydrocarbures.

3. Les jardins de saules ont une action dépolluante sur les éventuels métaux lourds, l'azote et le phosphore, ainsi qu'un pouvoir désinfectant.

Pour s'assurer du bon fonctionnement de ces jardins filtrants, PHYTOMER Group réalise des mesures mensuelles des rejets industriels afin de vérifier la conformité réglementaire par rapport à l'arrêté en vigueur (Arrêté Ministériel du 21/07/15 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif). Suite à ces mesures, diverses actions correctives ont été menées : refonte totale des jardins filtrants en 2020 ; ajout de matériaux drainants pour une plus grande qualité de l'eau ; création d'un bassin tampon pour collecter les effluents et lisser leur envoi vers les jardins afin d'assurer un meilleur traitement par ces derniers.



1

2

3

3.3. VALORISER LES DÉCHETS DE PRODUCTION

Recycler et optimiser la gestion des déchets est une des priorités de l'entreprise. En 2022, l'entreprise a produit 143 tonnes de déchets soit 0.24T/Tonne fabriquée, c'est 23% de moins qu'en 2021.

En 2022, 77% des déchets produits ont été valorisés via du paillage, compostage ou recyclage.

Evolution des quantités de déchets produits (en tonnes) et valorisés par l'entreprise entre 2019 et 2022

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Quantité totale de déchets produits	142	128	176	143	-19%
Quantités de déchets valorisés (paillage, compost, recyclage)	101	82	134	110	-18%
Quantité de déchets / Quantités fabriquées	0.27	0.27	0.31	0.24	-23%
Quantité de déchets valorisés / Quantités fabriquées	0.19	0.18	0.23	0.18	-22%

PHYTOMER Group recycle et valorise les déchets sur un large spectre :
papier, carton, verre, métal, plastique...



- Recyclage des couvercles et des seaux en polypropylène à usage unique servant au prélèvement des matières premières, transformés en granulés plastiques.

- Recyclage des bidons de conditionnement (de 1 à 30 litres), des fûts contenant du vrac (de 30 à 150 litres) et des flacons au rebut, transformés en granulés plastiques.



- Recyclage du matériel informatique en partenariat avec une entreprise locale : ordinateurs, moniteurs, imprimantes, téléphonie, câbles et périphériques.



- Compostage des déchets végétaux par une entreprise partenaire créant **53,8 tonnes** d'engrais de jardin.

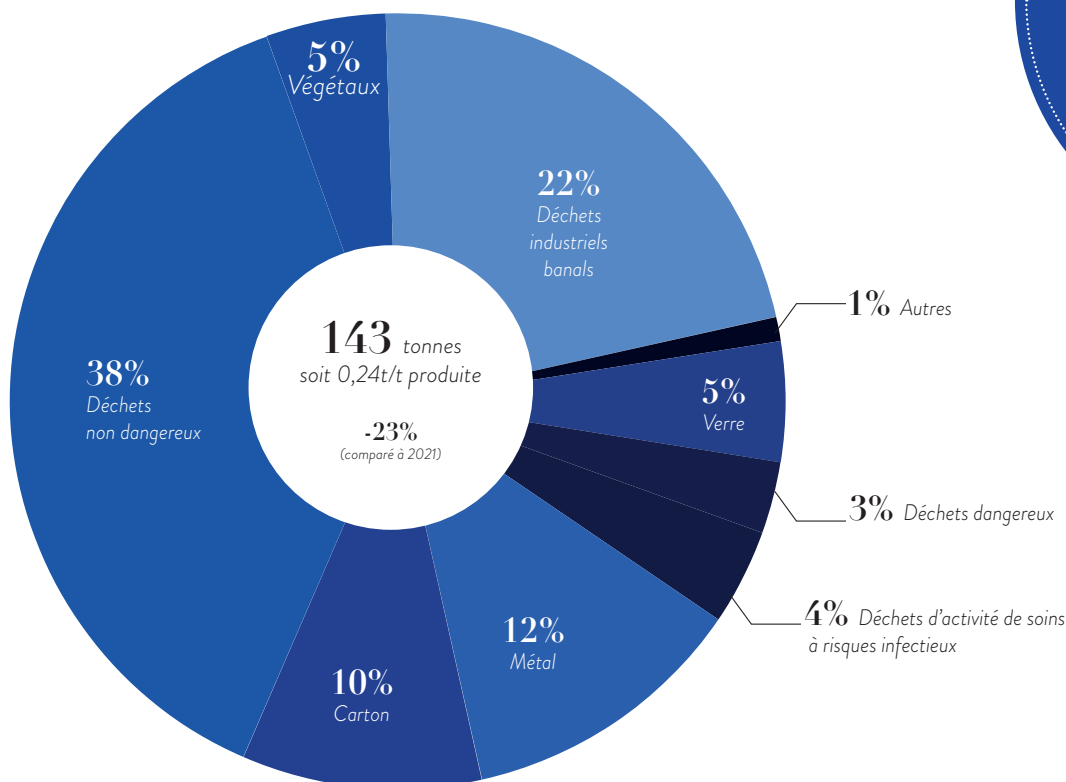
- Les résidus de Salicorne par extraction de CO₂ supercritique sont transformés en paillage pour les serres de nos cultures : **8,8 tonnes**.

Déchets générés sur le site de production en 2022



99 cuves

de 1000 litres ayant contenu des matières premières (Eau de mer, glycérine) sont revendues aux collaborateurs pour stocker l'eau de pluie.



Valorisation des déchets

PHYTOMER Group privilégie la **réutilisation des ressources** afin de valoriser les déchets produits. Par exemple, l'entreprise utilise une partie des co-produits d'extraction d'Hitex comme paillage pour les serres. En effet, l'utilisation du CO₂ supercritique a pour caractéristique une extraction à sec. Cela permet, une fois les actifs extraits, de se servir des algues et plantes restantes comme paillage pour les 4000 m² de cultures de plantes bio sous serres.

Le sel marin contenu dans ces co-produits présente un bénéfice double : éradiquer les mauvaises herbes et apporter des éléments nutritifs indispensables aux plantes.

100 % des algues cultivées ont une seconde vie après en avoir extrait les actifs : **le compost**. PHYTOMER Group collabore avec une entreprise locale qui se charge de récolter les co-produits et de les valoriser en compost qui servira à divers usages, tels que de l'engrais de jardin, pour les entreprises du territoire. Ainsi, en parallèle des différentes actions pour réduire les matières premières utilisées, PHYTOMER Group s'efforce de réutiliser les ressources chaque fois que cela est possible. Par exemple, le groupe a repensé certaines opérations lors de l'étape de la fabrication des cosmétiques. Les palettes en plastique servant maintenant au transfert des ingrédients de la zone de pesée vers l'atelier de fabrication, elles sont nettoyées et réutilisées.

De même, grâce à la protection d'un liner, les fûts en plastique de 220 litres destinés au stockage du vrac pour la cosmétique sont réutilisés par un prestataire extérieur.

PHYTOMER Group travaille à la mise en place d'un **système de recharge** pour les produits conditionnés dans des pots en verre ou dans des flacons pour un usage professionnel. En fonction des résultats émanant de l'étude d'impact, basée entre autres sur les retours des consommateurs et la gestion de ces recharges, le système pourrait être généralisé.

3.4. LIMITER NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Réduire l'impact environnemental de l'entreprise impose de le mesurer au préalable à l'échelle d'un actif, d'un produit, ou du groupe dans sa globalité. Premièrement, PHYTOMER Group réalise, pour chacun des actifs conçus, des analyses d'**écotoxicité** et de **biodégradabilité** afin d'éviter toute forme de pollution terrestre et aquatique, et plus globalement de préserver l'environnement.

100 % de nos actifs ont passé les tests d'écotoxicité et de biodégradabilité.

Non obligatoire pour le moment, ces tests sont **effectués par nos chercheurs depuis 3 ans déjà**, pour un investissement de 150 000 € par an.

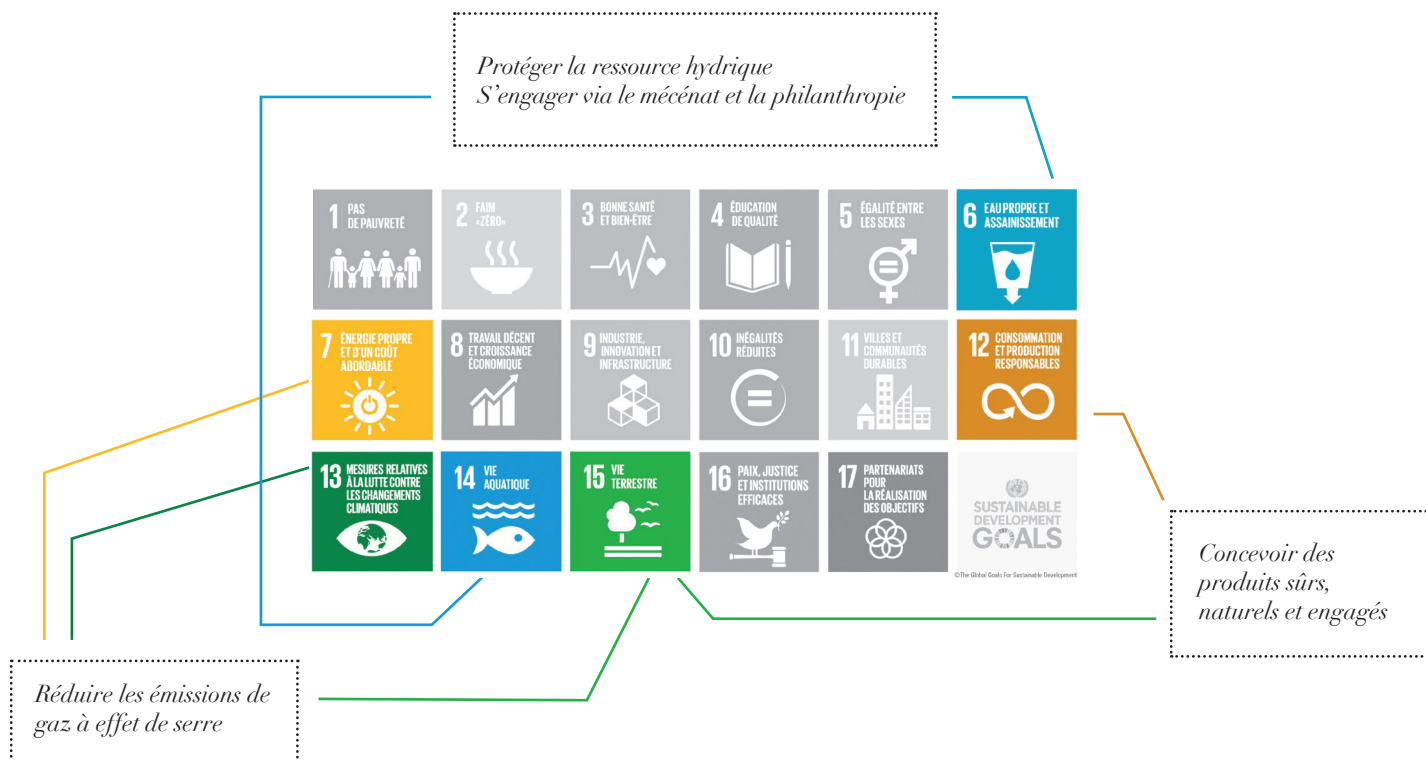
Pour aller plus loin, le groupe calcule également l'impact environnemental de ses actifs jugés comme prioritaires lors de l'étape de leur fabrication.

Cette évaluation prend en compte 8 critères décomposés en 5 catégories d'impact : eau ; électricité ; émissions de gaz à effet serre ; fin de vie ; effluents. L'objectif final étant que tous les actifs, sans exception, soient passés au crible.

L'impact environnemental de **52 % des actifs** prioritaires a été évalué en 2022.

Troisièmement, afin d'obtenir une analyse la plus complète et précise possible, PHYTOMER Group a lancé en mai 2022 la réalisation d'une analyse de cycle de vie (ACV) sur 7 actifs et 1 produit fini. Effectuée par des consultants en environnement, cette ACV permettra d'évaluer et améliorer la performance des extraits et du produit fini en question. Les résultats sont attendus pour le premier semestre 2023 et devraient nous permettre de démarrer une démarche d'amélioration continue pour améliorer nos process de fabrication.

Actions de PHYTOMER Group & Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Promouvoir la biodiversité

04 Promouvoir la biodiversité

- 4.1. S'engager auprès de l'UEBT
- 4.2. Gérer durablement les espaces verts du site de production
- 4.3. Limiter l'impact environnemental de la production

Promouvoir la biodiversité



La lutte contre le changement climatique ne peut faire abstraction des aspects liés à la biodiversité. C'est la raison pour laquelle, PHYTOMER Group agit et œuvre en faveur de la protection des espèces, animales et végétales.

4.1. S'ENGAGER AUPRÈS DE L'UNION FOR ETHICAL BIOTRADE (UEBT)

L'Union for Ethical BioTrade (UEBT) est une association à but non lucratif qui promeut l'approvisionnement avec respect.

L'UEBT soutient et vérifie les engagements des entreprises dans l'approvisionnement en ingrédients naturels pour contribuer à un monde dans lequel les Hommes et la biodiversité prospèrent.

Dans le cadre de son adhésion à l'UEBT en 2021, PHYTOMER Group mène une réflexion sur la façon dont le groupe peut contribuer positivement à la préservation de la biodiversité. Ce travail passe par la réalisation d'un audit de l'entreprise et de la mise en place d'un workplan pour se focaliser sur les leviers clés. Il se base sur 7 principes engagés pour le respect de la biodiversité et des communautés.



UEBT
MEMBER
SOURCING®
WITH RESPECT

ADHÉSION
2021

Pour une contribution positive à la préservation de la biodiversité et du respect des droits de l'Homme le groupe s'engage doublement :

- D'un côté en auditant ses filières majeures avec l'aide des évaluateurs-trices UEBT
- De l'autre en s'engageant en tant qu'entreprise à travers un plan d'action construit par l'UEBT et adapté au degré de maturité de l'entreprise

2022

A ce titre, l'entreprise a réalisé en 2022 un recensement de la biodiversité présente à la fois sur le site de production (étude de l'impact des jardins filtrants et la biodiversité qui s'y développe, étude des sols de la parcelle bio cultivée sous les serres) et aux alentours (bois, prairies, fossés). Cette étude repose sur 4 étapes :



1. Inventaire des espèces végétales et animales à proximité du site de production et sur le site de production, réalisation d'une cartographie et recherche bibliographique afin d'étudier l'intérêt de préserver ces espèces.



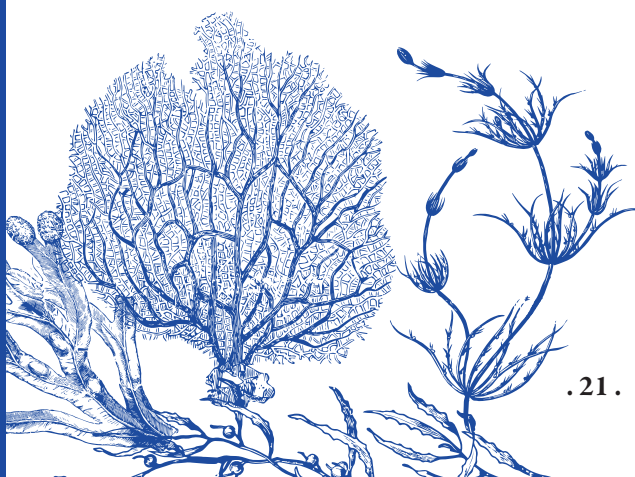
2. Analyses pédologiques et microbiologique des sols des parcelles cultivées sous serre et des prairies : propriétés des sols, analyses métagénomiques sur les populations de champignons et bactéries.



3. Evaluation des pratiques agricoles et de fauchage pour savoir si elles favorisent le développement de la biodiversité.



4. Définition d'un plan d'action en fonction des résultats.



. 21 .

Janvier 2022

Mise en place d'étude d'abondance et d'impact de la collecte de 3 algues utilisées.

Objectif : Vérifier qu'il n'y a aucun impact sur la biodiversité et ressources naturelles.

Durée : 3 ans

4.2. GÉRER DURABLEMENT LES ESPACES VERTS DU SITE DE PRODUCTION

Plantation de haies bocagères

Suite à ces diagnostics naturalistes, PHYTOMER Group a fait le choix de planter des haies bocagères sur le site de production.

Cette plantation représente 445 mètres linéaires de haies en double rang soit 577 arbres au total répartis sur 5 tronçons. Les essences sont issues du label Végétal Local qui s'engage à fournir des essences indigènes issues de graines bretonnes.

La plantation est prévue début Janvier 2023.

Ce projet présente plusieurs avantages :

- Habitat pour la faune locale
- Réimplantation d'espèces locales
- Stockage de Carbone pour limiter l'impact global du site
- Brise vent et atout en vue du changement climatique

577
arbres

26
essences

450m
linéaires

3,6 T/CO₂
stockées
par an

Eco-pâturage pour nos espaces verts

Depuis mai 2021, dans le cadre d'un contrat annuel avec l'entreprise « Les Moutons de l'Ouest », le groupe accueille une quinzaine de brebis sur le site de production afin d'entretenir les espaces extérieurs.

Les moutons déambulent entre 2 zones de pâturages qui s'étendent sur une surface de plus de **13 000 m²**.

L'éco-pâturage permet de réduire le nombre de tontes et de broyages sur l'année, et ainsi réduire les émissions de CO₂. Simple et écologique, cette pratique ancestrale remise au goût du jour favorise la réintroduction des races en déclin et améliore également le cadre de vie des collaborateurs.



4.3. LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA PRODUCTION

PHYTOMER Group pratique une cosmétique raisonnée qui privilégie les ingrédients locaux, originaires de Bretagne, et travaillés dans le respect de la mer et des producteurs.

L'idée est de développer des méthodes de culture quand la cueillette sauvage est trop impactante.

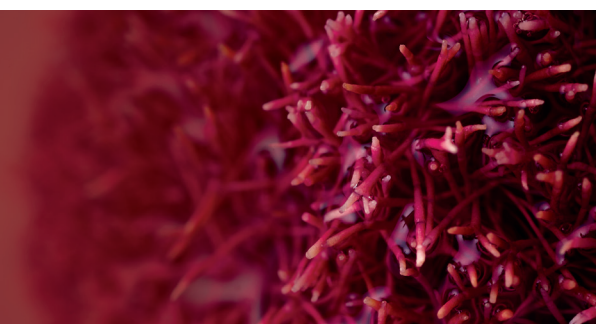
Depuis plusieurs années déjà, le groupe investit dans la recherche afin de développer des modes de culture de certaines algues. En effet, le prélèvement de certaines ressources dans le milieu naturel peut avoir un impact négatif sur l'écosystème.

Nous avons donc fait le choix de développer la culture d'algues sur notre site de production.



Notre équipe d'une **trentaine de chercheurs**, en collaboration avec des starts-up ultra-innovantes, développe des programmes exclusifs de cultures d'algues.

Ces programmes garantissent un niveau de pureté et d'efficacité optimal des algues, sans les extraire de leur milieu naturel.



C'est le cas avec la **Jania rubens**, une algue rouge bretonne exceptionnellement riche en calcium au rôle primordial pour le maintien de la biodiversité.

Toutefois, c'est une ressource rare qui nécessite **3 ans pour croître d'1 cm** dans son milieu naturel.

Afin de préserver la ressource et optimiser son développement, le laboratoire PHYTOMER Group cultive la Jania dans des photo-bioréacteurs : un procédé unique que les équipes scientifiques ont mis 5 ans à développer.

Ce procédé permet d'utiliser ses bienfaits cosmétiques sans l'extraire de son milieu naturel et ainsi de préserver au mieux la biodiversité marine.

En outre, la culture de Jania est plus rapide et productive que la récolte - 1 cm en 1 mois et demi - ce qui évite d'épuiser la ressource naturelle. À titre d'exemple, en 2022 la quantité de Jania cultivée s'élève à 300 kg de Jania sèche pour 249 cycles de cultures.

La volonté de l'entreprise de développer des modes de culture respectueux est ancrée depuis longtemps dans les principes de production.

Cet engagement en faveur de la biodiversité et de l'éthique passe également par le respect du protocole Protocole de Nagoya, qui concerne notamment l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Plus précisément, le protocole instaure un cadre juridique international reposant sur trois piliers :

- L'amélioration de l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées en vue de leur utilisation ;
- Le partage plus juste et équitable des avantages ;
- La conformité entre les parties prenantes. Plus concrètement, lors de l'utilisation d'une ressource génétique, le groupe doit respecter les lois de biodiversité mises en place dans le pays où est réalisé l'approvisionnement. Cela implique la recherche des documents à remplir et des démarches à effectuer auprès des gouvernances du pays en question, puis la mise en conformité d'un point de vue administratif et légal. L'enjeu pour PHYTOMER Group est d'exercer son activité dans le respect des communautés et de leur savoir sur les ressources utilisées par le groupe.

Actions de PHYTOMER Group & Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Agir dans le respect de l'humain

05 Agir dans le respect de l'humain

- 5.1. Bien vivre en entreprise pour les collaborateurs
- 5.2. Choisir des fournisseurs responsables
- 5.3. S'assurer de la sécurité des consommateurs

Agir dans le respect de l'humain

5.1. BIEN VIVRE EN ENTREPRISE POUR LES COLLABORATEURS

Engager les collaborateurs passe par promouvoir un environnement de travail éthique, juste et respectueux. Pour ce faire, le groupe respecte le droit des employés de former et rejoindre des groupes de représentation et des syndicats établis conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur sur le territoire national. De même, PHYTOMER Group encourage un dialogue social constructif dans le respect de tous et promeut la libre expression de chacune et chacun des collaborateurs.

Afin de créer un environnement de travail sûr et de garantir des conditions de travail éthiques et justes, PHYTOMER Group a établi plusieurs principes formalisés dans différents documents et chartes que les collaborateurs s'engagent à respecter.



Code de bonne conduite

Signé par l'ensemble des collaborateurs, ce code définit le standard de conduite applicable à tous les salariés du groupe dans l'exercice de leur activité professionnelle au quotidien. Il détaille les valeurs éthiques qui sont importantes pour l'entreprise et fixe les règles et principes à suivre par l'ensemble des parties prenantes. Il s'adresse en ce sens à tous les salariés et dirigeants du groupe, en tant que destinataires directs, mais également aux différentes parties prenantes devant ou pouvant être informées de celui-ci.

Le code de bonne conduite invoque 5 principes, détaillés un à un dans le document en question, comme suit :

- Respect de la législation
- Respect de la personne
- Respect du client
- Respect de l'environnement
- Intégrité dans la conduite des activités professionnelles



Charte anti-harcèlement

Par l'adoption de cette charte, signée par tous les salariés, le groupe souhaite marquer son engagement pour qu'aucun des collaborateurs ne subisse d'agissements de harcèlement, moral ou sexuel, dans le cadre professionnel.

L'entreprise veille à ce que l'ensemble des salariés soit attentif à la prévention des situations de harcèlement, et de violence. Il est du devoir de chacun de prendre soin de sa sécurité et de sa santé ainsi que celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions. Le groupe s'engage aussi à ce qu'aucun collaborateur ne soit sanctionné, licencié, ou fasse l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir témoigné ou dénoncé des actes de harcèlement dans l'entreprise.

En parallèle, PHYTOMER Group assure la mise en place d'outils de sensibilisation aux risques de harcèlement et de violence au travail. Ces outils sont portés à la connaissance de tous les collaborateurs de l'entreprise.

Charte anti-discrimination

Par l'adoption de cette charte, signée par tous les collaborateurs, le groupe souhaite marquer son engagement dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient fondées sur le genre, l'âge, l'état de santé, l'origine sexuelle, la situation familiale, les opinions politiques ou encore religieuses.

Au-delà de la lutte contre la discrimination, le groupe souhaite montrer l'importance des principes de diversité et d'égalité des chances face à l'emploi.

En vertu de cette charte, PHYTOMER Group s'engage à :

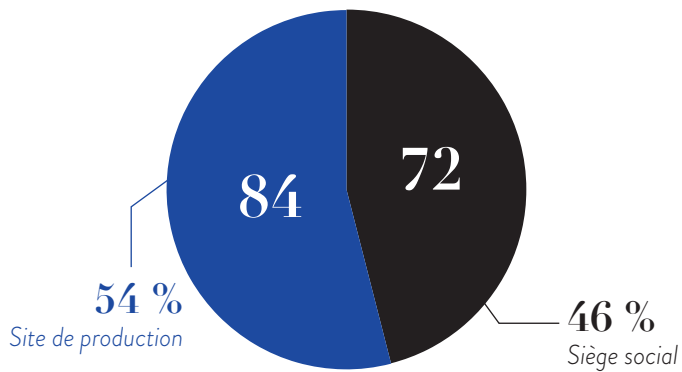
- Sensibiliser chacun des collaborateurs de l'entreprise aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité, afin de faire disparaître tous préjugés et réticences et assurer la bonne intégration de tous.
- Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.

En pratique, ce principe passe par l'adoption de plusieurs engagements concernant le recrutement, la rémunération, l'évolution professionnelle et les conditions de travail.

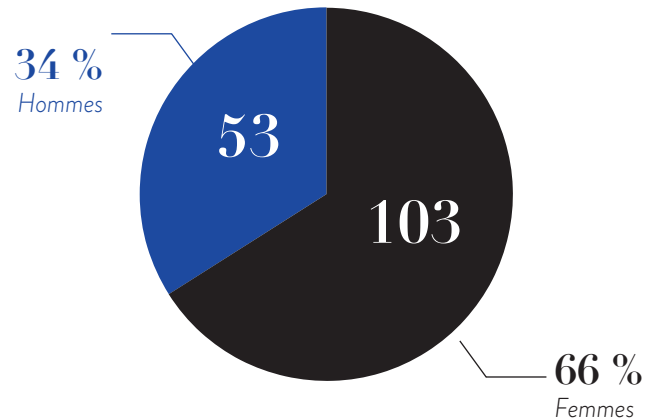
Bien vivre en entreprise sous-entend de fidéliser ses collaborateurs et garder les talents au sein de l'entreprise. Implanté en Bretagne, le groupe crée de la valeur localement et contribue au développement de l'économie bretonne, comme l'illustrent les quelques chiffres suivants.



Répartition des effectifs entre les sites



Répartition des hommes et femmes salarié(e)s



De même, PHYTOMER Group privilégie des collaborations durables basées sur la formation, puis l'embauche des salariés, dans le but de garantir des emplois stables.

En 2022, **93%** des contrats étaient des **CDI**.

En plus d'une formation complète (hygiène, qualité, administratif, etc), le groupe a mis en œuvre un programme de tutorat afin de faciliter l'intégration de tous. Ainsi, chaque nouvel employé qui rejoint le site de production est épaulé par un salarié plus expérimenté et présent depuis plusieurs années déjà dans l'entreprise afin de l'accompagner dans ses premières missions.

Les exemples de collaboration longue au sein du groupe sont d'ailleurs nombreux ; les collaborateurs sont attachés à l'entreprise familiale.

En 2022, on comptait **32%** des collaborateurs ayant **10 ans d'ancienneté ou plus**.

L'enjeu pour PHYTOMER Group est de fidéliser ses salarié(e)s pour garder les savoir-faire et compétences. Afin de suivre la rotation du personnel, l'entreprise calcule chaque année son taux de turn-over. Le taux de turn-over correspond au pourcentage de salariés qui quittent l'entreprise sur une année. Selon l'INSEE, un taux de rotation moyen est situé entre 5 et 15%. Au-delà, le taux de turnover est considéré comme élevé.

Dans notre cas, en 2022, nous sommes à **20%** ce qui est au-dessus du seuil préconisé par l'INSEE. Cette forte rotation du personnel est notamment liée à un renouvellement des équipes commerciales. Le groupe a pris l'initiative de mettre en place une stratégie pour limiter la rotation des équipes commerciales Phytomer en améliorant le confort de travail des équipes.

Afin de développer les compétences et favoriser l'évolution professionnelle, PHYTOMER Group leur propose de suivre des formations adaptées à leur métier afin d'actualiser, voire d'élargir, leur palette de savoir-faire.

Sous la responsabilité du Chargé de mission sécurité/environnement et du Directeur du site de production, tout nouvel arrivant dans les services production et qualité suit systématiquement une formation sécurité et risque chimique conforme à l'industrie de la cosmétique.

Diverses formations ont été également été suivies par les salarié(e)s en 2022 en fonction des besoins liés à leur poste : métrologie, massage Kobido pour les formatrices, anglais, certification Halal, webinaire FEBEA pour réglementaire, habilitation électrique ...

Evolution des postes pourvus en interne entre 2019 et 2022

	2019	2020	2021	2022
Pourcentage de postes de gestion pourvus en promouvant des employés existants	2,47 %	1,28%	4,08%	7,24%

Enfin, parce que PHYTOMER Group souhaite garantir la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs, chaque année depuis 2012 l'entreprise évalue sa performance sur la sécurité, notamment dans le cadre de la norme ISO 22716. Depuis 2021, le groupe a mis en place une politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement qui énonce plusieurs objectifs dans un but d'amélioration continue.

Des objectifs concrets :

- Tendre vers le « zéro accident » et le « zéro maladie professionnelle ».
- Réduire les risques aux postes de travail en travaillant notamment sur l'ergonomie.
- Offrir un environnement de travail sain à tous les collaborateurs en prévenant toutes les formes de harcèlement et de discrimination.
- Répondre à toute alerte interne lancée via la procédure associée dans un délai maximum de deux mois.
- Assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle de tous les collaborateurs.

De cette politique découlent des résultats encourageants dus à diverses actions, formations et journées de sensibilisation à vocation informative et abordant différents thèmes.

Les Tableaux ci-dessous font la synthèse des accidents du travail constatés sur nos deux sites depuis 2019.

Site de Production - Roz sur Couesnon

	2019	2020	2021	2022
Effectif	87	90	84	84
Heures travaillées	153662	133999	150751	152541
Nombre total d'accidents en un an	3	5	2	2
Nombre de blessures musculo-squelettiques	1	1	2	1
Taux de gravité	0,34	0,13	0,14	0,38
Indice de fréquence	34,5	33,3	23,8	23,8

Siège social - St Malo

	2019	2020	2021	2022
Effectif	76	72	66	72
Heures travaillées	130160	101659	116004	124874
Nombre total d'accidents en un an	0	1	0	0
Nombre de blessures musculo-squelettiques	0	0	0	0
Taux de gravité	0	0,01	0	0
Indice de fréquence	0	0	0	0

5.2.CHOISIR DES FOURNISSEURS RESPONSABLES



La relation avec les fournisseurs a pour principale ligne directrice **la politique d'achats responsables** définie par le groupe ; cinq points en découlent :

- Le respect des droits humains
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques et l'intégrité
- Les questions relatives aux consommateurs

Si cette politique est valable pour n'importe quel fournisseur - qu'il soit breton, français, européen ou d'ailleurs - elle ne soulève pas les mêmes enjeux en fonction de la localisation du fournisseur en question. Aussi, PHYTOMER Group privilégie, dans la mesure du possible, la collaboration avec des acteurs locaux afin de garantir une chaîne d'approvisionnement responsable et un dialogue régulier.



PHYTOMER Group prohibe toute forme de travail forcé et de travail des enfants sur l'ensemble du périmètre de ses activités. Il en va de même pour tous ses fournisseurs qui sont tenus, à travers des contrats d'approvisionnement, de respecter scrupuleusement ces engagements en leur nom et en amont de la filière. En parallèle, le cahier des charges destiné aux fournisseurs vient renforcer cet engagement en incluant une charte éthique qui aborde ces sujets.

De même, le groupe demande également à tous les collaborateurs, en particulier les services réglementation et achats, de faire preuve de la plus grande vigilance à ce sujet et de reporter immédiatement tout manquement le cas échéant.

Plus généralement, tout collaborateur est encouragé à enclencher la procédure d'alerte confidentielle mise en place par PHYTOMER Group en cas de suspicion de faits contraires à l'éthique.

Afin de s'assurer de l'engagement des fournisseurs sélectionnés, le groupe a mis en place **un cahier des charges strict** qui doit être signé pour qu'une collaboration avec le fournisseur soit possible. Une charte éthique est incluse afin de s'assurer de l'engagement du fournisseur à respecter les droits de ses salariés. PHYTOMER Group refuse tout travail des enfants ou travail forcé. Chacun des fournisseurs s'engage à fournir des conditions de travail sûres et saines à ses employés et à ce qu'ils reçoivent un salaire décent. Le groupe met un point d'honneur à s'assurer que l'entreprise partenaire prohibe toute forme de harcèlement ou de discrimination.

Enfin, l'engagement des fournisseurs en faveur des communautés locales est valorisé s'il est mis en place. PHYTOMER Group a à cœur de valoriser les initiatives de certifications et labels éthiques mis en place chez ses fournisseurs comme le label Fair Trade Max Havelaar.

Afin de marquer son **engagement dans la lutte contre toute forme de corruption**, PHYTOMER Group a établi une charte anti-corruption se référant à la loi SAPIN II et à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Aussi, le groupe met un point d'honneur à lutter contre toutes les formes de corruption, active et passive, et s'assure en ce sens que chacun des collaborateurs respecte les droits et règlements en la matière. Pour ce faire, l'entreprise s'engage à sensibiliser, de manière régulière, l'ensemble des salariés aux dangers de la corruption, et à la manière de gérer des situations susceptibles de donner lieu à ce genre de pratiques.

Tout collaborateur ayant connaissance de l'existence de conduites ou situations pouvant être qualifiées d'actes ou tentatives de corruption peut en référer à la personne désignée selon la procédure d'alerte mise en place par le groupe.

5.3.S'ASSURER DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS



Concevoir des produits sûrs, naturels et engagés pour **garantir la qualité, la traçabilité et la conformité des produits** fait partie des enjeux clés en termes de sécurité et santé des consommateurs. Le tableau ci-dessous présente les différentes actions mises en place par l'entreprise pour s'assurer de la qualité de ses produits.

INNOVATION ET R&D	• Expertise technique des ingrédients : innocuité, analytique, microbiologie • Innocuité, tolérance des formules, cosmétovigilance • Tests de compatibilité formules – packagins • Veille technique sur les packs et ingrédients
RÈGLEMENTATION	• Conformité réglementaire des ingrédients, des formules et des produits • Conformité réglementaire des allégations • Veille réglementaire européenne et internationale
ACHATS ET SOURCING	• Processus d'homologation des ingrédients • Evaluation des fournisseurs • Contrôle qualité des composants
PRODUCTION	• Respect de normes de « Bonnes pratiques de fabrication » dictées par l'ISO 22719 • Contrôle qualité du vrac et des produits finis
DISTRIBUTION	• Qualité de service des différents réseaux de distribution • Suivi et traitement des réclamations effectuées par les clients • Homologation des produits auprès des autorités locales

Pour garantir l'amélioration continue de sa démarche qualité, la politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement du groupe définit 4 objectifs prioritaires, comme suit :

- Faire évoluer notre système qualité vers une culture pharmaceutique de maîtrise des risques tout en restant pragmatique.
- Assurer le meilleur taux de satisfaction possible pour nos clients tout en leur garantissant une traçabilité complète de nos productions.
- Développer les compétences des collaborateurs et leur engagement via leur formation continue.
- Renforcer les interactions avec nos clients et fournisseurs pour une meilleure réactivité.



Afin d'assurer une **qualité irréprochable** des produits, PHYTOMER Group respecte scrupuleusement les « Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) des produits cosmétiques » définis par la norme ISO 22716, un standard de qualité au niveau international. Les BPF sont des lignes directrices permettant d'assurer la reproductibilité du produit cosmétique ainsi que sa qualité de fabrication. Ce sont des mesures à respecter qui concernent aussi bien les processus de production, que le contrôle, le stockage ou encore l'expédition de produits cosmétiques.

L'entreprise est, depuis 2012, l'une des premières sociétés cosmétiques à être reconnue pour ses bonnes pratiques de fabrication selon la norme ISO 22716. Depuis cette date, le site de production est audité et certifié chaque année par l'organisme tiers indépendant DEKRA. A noter que cet audit n'est en aucun cas obligatoire, mais bel et bien un choix de la part du groupe, et un gage de transparence.

En 2022 le service qualité a contrôlé 7064 lots. Il y a eu 13 audits internes, 3 audits clients, 5 audits fournisseurs et 5 audits officiels.

En 2022 le service qualité a contrôlé **7064 lots**.
Il y a eu **13 audits internes**, **3 audits clients**, **5 audits fournisseurs** et **5 audits officiels**.

Les matières premières utilisées par le laboratoire PHYTOMER Group sont toutes sélectionnées en conformité avec :

- Le règlement de l'Union Européenne REACH (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals), qui vise à mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Il promeut également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers des substances.

- Le règlement (CE) n°1223/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques, visant à assurer la protection de la santé humaine et l'information des consommateurs en veillant notamment à la composition et à l'étiquetage des produits et en considérant les derniers développements technologiques, dont l'utilisation des nanomatériaux.



En outre, chaque ingrédient, chaque produit fini fabriqué par l'entreprise est évalué par une série de tests précise, définie en accord avec des experts (évaluateurs pour la sécurité, toxicologues, dermatologues, biologistes, etc) et suivant les recommandations internationales. Chaque batterie de tests donne lieu à une conclusion de l'évaluateur quant à la sécurité d'emploi de l'ingrédient ou du produit fini en question. Aussi, PHYTOMER Group est capable de répondre aux normes des autorités de contrôle les plus exigeantes au monde, en termes de tolérance, de sécurité et de qualité.

Chaque année, plusieurs ingrédients actifs et produits finis sont ainsi évalués systématiquement par ces experts lors du lancement d'un nouveau produit. Bien que ces tests ne soient pas obligatoires dans le cas des ingrédients actifs, le groupe applique la même démarche au cours d'un lancement ou d'une reformulation. L'ensemble des résultats des tests est synthétisé dans un rapport final aux exigences élevées. Dans le cas d'une reformulation pour un produit ou d'une mise à jour quelle qu'elle soit, le groupe s'appuie sur les avis des experts quant à la nécessité ou non de réaliser de nouveaux tests. Ce cabinet d'expertise est constitué d'une équipe internationale de 50 experts dans les domaines de la cosmétique, de la pharmacologie, de la chimie et de la toxicologie.



Chez PHYTOMER Group, nous veillons à la **conformité de nos produits**. Plus de 95% du catalogue est vegan-friendly, aucun test n'est pratiqué sur les animaux conformément aux convictions du groupe et à la réglementation européenne très stricte à ce sujet, et toutes les formules utilisent des ingrédients marins d'origine naturelle. L'entreprise recourt à des ingrédients synthétiques de haute qualité, lorsqu'ils apportent des bénéfices complémentaires en termes de plaisir d'utilisation et de résultats beauté. Dans ce cas, ils doivent systématiquement répondre à 3 exigences majeures :

EFFICACITÉ : avec des molécules de référence aux bénéfices scientifiquement prouvés.

INNOCUITÉ : tests de tolérance à l'appui, ces molécules sont par ailleurs souvent utilisées en pharmacie et en médecine.

PURETÉ : ils ne contiennent aucune substance toxique.

Bien que la qualité des produits et la sécurité de la peau soient maximales, le groupe dispose de 3 procédures de veille et de communication transparente afin de **garantir les interactions avec les parties prenantes**.

La « **COSMÉTOVIGILANCE** » recense les effets indésirables liés à l'utilisation des cosmétiques par les consommateurs. Chaque requête enclenche alors une procédure spécifique, traitée par une équipe dédiée, qui prévoit l'envoi d'un questionnaire au plaignant afin de récolter le maximum d'informations contextuelles, et un ensemble d'actions correctives (retrait du marché, reformulation, arrêt de la commercialisation) si besoin.

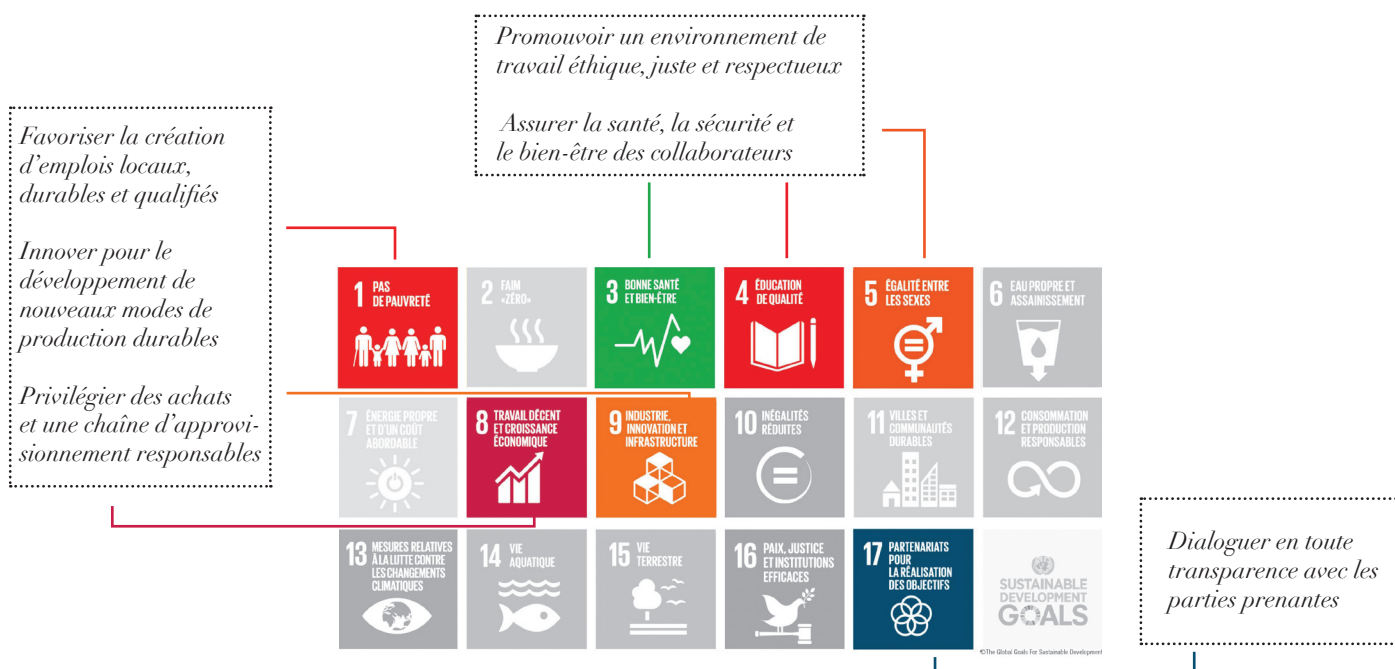
Le processus « **QUESTIONS SENSIBLES** » consiste en un document répertoriant les questions posées par les consommateurs et qui demandent une réponse spécifique. Opérée par une équipe dédiée, cette démarche vise une communication transparente et une meilleure information. Plusieurs thèmes sont abordés tels que la naturalité, l'efficacité ou la recyclabilité des produits, le choix des ingrédients, les potentielles réactions allergiques, etc.

La procédure « **GESTION DES RÉCLAMATIONS** » permet de consolider les réclamations associées à la non-conformité d'un produit fini. Elle apporte à la fois une réponse appropriée au client et la mise en place d'une action corrective lancée en qualité si nécessaire.

Sur le total des produits vendus par le groupe aux consommateurs et aux professionnels en France et dans le monde en 2022, le groupe a reçu un nombre extrêmement limité de réclamations concernant la cosmétique (produits finis et vrac).



Actions de PHYTOMER Group & Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Eco-conception de nos produits

06 Développer l'éco-conception de nos produits

- 6.1. Sélectionner des matières premières durables
- 6.2. Développer des packging éco-responsables

Éco-conception de nos produits

6.1.SÉLECTIONNER DES MATIÈRES PREMIÈRES DURABLES

Tel un fil conducteur pour les équipes du service achats, la stratégie d'approvisionnement responsable définie par PHYTOMER Group repose sur 3 piliers majeurs :

PROXIMITÉ

Privilégier la proximité géographique avec nos fournisseurs afin de limiter l'impact environnemental et entretenir le tissu économique national voire régional.

En pratique, cela implique d'examiner les opportunités de s'approvisionner auprès des fournisseurs locaux ou indigènes et, dans la mesure du possible, de s'impliquer avec le fournisseur dans le développement durable des communautés identifiées dans la chaîne d'approvisionnement.

LABELS

Garantir par des labels la durabilité des achats tant au niveau des algues et plantes, au cœur de notre savoir-faire, que des intrants utilisés dans les processus de fabrication. Cela se traduit par le remplacement progressif des molécules de synthèse lorsque cela est possible, le développement de nouvelles formules bio et l'utilisation d'emballages plus éco-responsables.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mener nos activités en accord avec la philosophie et les principes fondamentaux du développement durable, tels que la vision à long terme, la pérennité des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et le respect de l'humain.



Afin de mettre en application ses engagements en matière d'achats responsables, PHYTOMER Group a instauré plusieurs outils de suivi et d'évaluation, ces derniers permettant également la mobilisation des fournisseurs sur plusieurs thématiques sociales et environnementales :

- La signature par les fournisseurs de l'ensemble des **documents confirmant leur éthique** : cahier des charges, charte éthique, charte de récolte des algues de rive ou de cueillette sauvage, questionnaire de soutenabilité. A noter que ces documents peuvent varier suivant la catégorie du fournisseur concerné.
- La mise en place d'une **grille de notation des fournisseurs** prenant en compte la durabilité de leurs pratiques et plus généralement leur implication dans les considérations sociales et environnementales grâce à un questionnaire RSE adapté à leur secteur d'activité.
- **L'évaluation annuelle des principaux fournisseurs** (algues et plantes, matières premières agrosourcées).



En retour, le groupe accompagne les fournisseurs et les encourage à progresser grâce à un partage des bonnes pratiques destinées à garantir des conditions de travail décentes, préserver les ressources et ainsi pratiquer durablement leur activité.

Ces bonnes pratiques prennent la forme de chartes, différenciées en fonction du fournisseur concerné :

- Charte des bonnes pratiques de récolte des algues de rive : précise notamment les précautions à prendre pour assurer le renouvellement de l'algue.
- Charte des bonnes pratiques de cueillette sauvage : précise notamment les précautions à prendre afin de respecter la propriété et les ressources naturelles.

Les ingrédients et les matières premières forment le socle de la fabrication des produits. Il est donc primordial de les sélectionner avec le plus grand soin et la plus grande rigueur pour assurer une qualité irréprochable, une sécurité absolue et une éco-responsabilité optimale. **C'est pourquoi, PHYTOMER Group choisit des ingrédients locaux, éco-responsables et privilégie les circuits courts.**

Pour assurer cette sélection, le groupe a établi une grille d'évaluation des fournisseurs contenant plusieurs critères qui s'avèrent déterminants dans ses choix d'approvisionnement.

Ces critères concernent la durabilité, la traçabilité et l'engagement RSE de la filière. Chaque couple matière première / fournisseur est évalué sur des critères commerciaux et RSE guidant le groupe dans son opération de sélection.

Les 3 critères les plus déterminants avant tout achat :
Evaluation commerciale – Traçabilité – Evaluation RSE

Ce questionnaire d'évaluation est couplé d'un questionnaire de soutenabilité, envoyé systématiquement aux fournisseurs afin de s'assurer que la matière première n'est ni surexploitée, ni menacée d'extinction. Ces questions s'intéressent aux caractéristiques de la ressource, à la certification de la filière, au mode de récolte ou de culture, à la gestion de l'eau, à la présence de traitements, ou encore à la stratégie RSE mise en place.

Part des fournisseurs d'algues et plantes ayant complété le **questionnaire de soutenabilité en 2022 : 98 %**

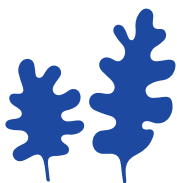
PHYTOMER Group examine également un certain nombre de critères (positionnement du produit, tendances du marché, etc) quant au choix des labels lors de l'approvisionnement en matières premières. Ci-dessous, quelques exemples de labels privilégiés par le groupe afin de développer des produits sûrs, naturels et engagés.

ECOCERT COSMOS (COSMetic Organic and natural Standard) : garantit des procédés de production et de transformation respectueux de l'environnement et de la santé humaine, ainsi qu'une utilisation responsable des ressources naturelles.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB) : label de qualité fondé sur l'interdiction d'utilisation de produits issus de la chimie de synthèse.

ROUNDTABLE ON SUSTAINABLE PALM OIL (RSPO) : certifie une l'huile de palme durable grâce à la promotion de diverses pratiques : réduction de la déforestation, préservation de la biodiversité, respect des moyens de subsistance des communautés rurales...

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL (FSC) et PROGRAMME EUROPEEN DES FORETS CERTIFIEES (PEFC) : garantissent des matières premières issues de forêts gérées durablement.



6.2. DÉVELOPPER DES PACKING ÉCO-RESPONSABLES



Diminuer l'empreinte en optant pour des alternatives au plastique

Diminuer l'empreinte environnementale du groupe signifie également opter pour une économie circulaire basée sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des matières premières utilisées ou des produits fabriqués.

C'est la raison pour laquelle PHYTOMER Group a initié, en 2022, la création d'un comité dédié aux emballages sur le site de production. Ce comité a pour objectif d'identifier les points critiques liés à la gestion des emballages, depuis la réception des matières premières jusqu'à l'expédition des produits finis. Il a déjà engendré de nombreuses réflexions et interrogations et donné naissance à plusieurs projets actuellement en cours ou programmés sur les mois à venir.

Nous favorisons l'utilisation de matériaux végétaux et recyclables et limitons l'utilisation du plastique :

- Tubes en matériau d'**origine végétale recyclable**
- Étuis en papier naturel issu de **forêts gérées durablement**
- Pots en **verre recyclables et rechargeables**
- Flacons en matériau d'**origine végétale recyclable**

Exemples (aller plus loin) :

- Packaging : pots en **verre recyclé**, tubes en **bioplastiques** (déchets de canne à sucre), étuis **sans pelliculage aluminium** en papier recyclable FSC, utilisation d'**encre végétale**, remplacement du PVC par PET sur les sleeves.
- Articles promotionnels / Cadeaux : privilégier emballages cartons, **suppression des films autour des emballages** en carton, des spatules et réduction du plastique sur les emballages de protection.
- Préparation des commandes : privilégier cales en papier ou **film biodégradable**



Informers les consommateurs et promouvoir une consommation responsable

Les consommateurs étant de plus en plus en attente d'une clean beauty - autrement dit une beauté mieux tolérée par la peau, plus sûre pour la santé, et plus respectueuse de l'environnement - PHYTOMER Group s'engage à toujours plus de transparence sur la communication produits.

Aussi, afin d'inciter les clients et les consommateurs à faire des choix éclairés, bon nombre d'informations sont à retrouver sur le pack et/ou le site internet de la marque, pour chacun des produits. Cela fait du secteur cosmétique l'une des industries où il est communiqué le plus d'informations aux consommateurs.



INFORMATIONS À RETROUVER SUR LES PACKS

- Les **caractéristiques** (traduites en 7 langues : français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais et portugais)
- La **composition selon la nomenclature INCI** (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients, conforme aux versions européenne et américaine), incluant la présence éventuelle de nanoparticules
- Le **pays d'origine**
- La **durée de vie** ou la **période après ouverture** (PAO) conformément à la réglementation européenne

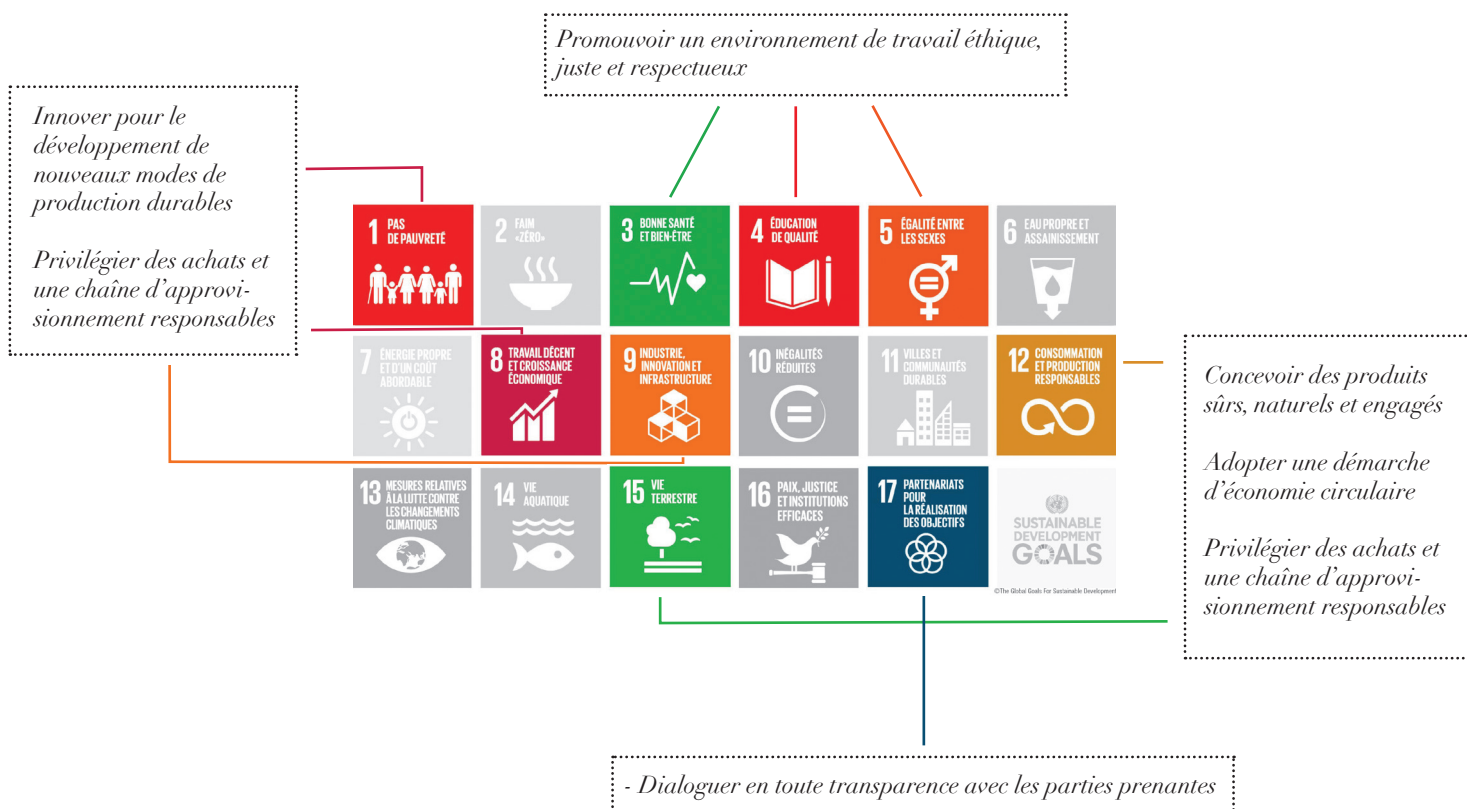


INFORMATIONS À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET

- Un **glossaire ingrédients**
- Les **précautions d'emploi** liées à chaque produit
- La **justification des résultats de performance** annoncés (nombreux tests d'efficacité et de satisfaction menés auprès des consommateurs)
- Les éventuelles substances classées comme **perturbateurs endocriniens** (conformément aux nouvelles exigences de la loi AGECE française)
- **Plusieurs informations utiles et pratiques** (texture et parfum du soin, conseils d'utilisation et consignes de tri)
- Les **conditions générales de vente** (prix total, taxes, termes et conditions, frais de livraison, etc)



Actions de PHYTOMER Group & Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Soutenir des initiatives d'avenir

07 Soutenir des initiatives d'avenir

7.1. Investir dans la recherche et l'innovation

7.2. S'engager via le mécénat et la philanthropie

Soutenir des initiatives d'avenir

7.1. INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Viser l'éco-conception et créer des gammes spécifiques

Créer des produits sûrs et naturels passe également par l'éco-conception et l'intégration systématique des aspects environnementaux dès la conception et le développement des produits.

A cet effet, chaque année, le groupe édite pour ses équipes formulation et recherche et développement un document spécifiant les substances ou familles de substances à privilégier et celles à éviter, dans une démarche de clean beauty. Ce concept désigne une beauté mieux tolérée par la peau, plus sûre pour la santé, et plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, en 2022, PHYTOMER Group a défini une nouvelle politique générale de formulation intégrant de nouveaux objectifs afin de remplacer les molécules sujettes à caution, en termes de santé et d'environnement.



L'arrêt des microbilles dans les produits

Conformément à la loi en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupe a banni les microbilles de ses produits. Présentes par exemple dans les gommages, elles sont accusées d'engendrer la pollution des milieux aquatiques et de menacer les espèces qui y vivent. Dès 2016, les équipes ont reformulé tous les produits rincés contenant des microbilles de polyéthylène et de nylon avant leur mise au point effective en 2017. Cette reformulation a demandé une étude de toutes les offres d'exfoliants naturels présentes sur le marché et une sélection des plus performantes. Finalement, le groupe a opté pour des particules naturelles issues du monde végétal et du monde minéral se dégradant naturellement dans l'environnement. Afin de garantir des résultats semblables, les équipes en laboratoire ont travaillé en collaboration avec les formatrices pour tester les produits en conditions réelles de soin, ce qui a donné lieu à des ajustements de formules et de combinaisons d'exfoliants jusqu'à obtenir une exfoliation similaire et un résultat beauté sur la peau équivalent.



Recherche sur le bioplastique

À Plouzané, près de Brest, PHYTOMER Group soutient Polymaris dans ses recherches destinées à produire du bioplastique issu du littoral breton. L'entreprise est l'une des pionnières en France à se pencher sur le sujet des polyhydroxyalcanoate (PHA), ces polyesters biodégradables produits naturellement par fermentation bactérienne de sucres ou lipides. L'objectif est de mettre au point un emballage plastique à base de souches marines, qui, à terme, pourrait être utilisé par le groupe dans le cadre de ses activités. La recherche fondamentale a été effectuée par l'université à Lorient, et les premiers essais de production à Plouzané sont concluants. A cet effet, un consortium de cinq entreprises bretonnes et mayennaises a été créé, baptisé Nautilium, dans le but de structurer une filière industrielle. A court-terme, l'objectif est d'ouvrir une usine dédiée à ce projet dans le grand ouest.

Innover avec les acteurs du territoire

PHYTOMER Group explore, innove et découvre en partenariat avec les acteurs du territoire. Voici 2 exemples notables de collaboration avec des start-up bretonnes : Hitex et Polymaris. A travers cette collaboration, d'ordre financier et managérial, le groupe les accompagne dans leur croissance tout en leur garantissant leur autonomie et la préservation de leur ADN.

Premièrement, Hitex est une entreprise spécialisée dans l'extraction, la purification et la fraction de fluides au CO₂ supercritique. PHYTOMER Group est partenaire d'Hitex depuis sa création, il y a plus de 20 ans. L'entreprise fait appel à son savoir-faire pour extraire et purifier ses ingrédients actifs. Cette technique vertueuse permet une extraction des actifs sans solvant ni produit chimique, garantit une performance optimale, et réduit l'impact environnemental en donnant une seconde vie au CO₂ utilisé lors du processus.

Deuxièmement, Polymaris découvre, caractérise et sélectionne depuis 2008 des molécules innovantes issues de micro-organismes marins pour diverses industries. En 2011, PHYTOMER Group choisit de prendre part au projet pour les besoins de sa propre activité, avec notamment la volonté de trouver une alternative aux polymères de synthèse, connus pour apporter de l'onctuosité aux produits cosmétiques. Cette alternative réside dans les exopolysaccharides, ou EPS, mis au point il y a plus de 10 ans. A la différence des polymères de synthèse, les EPS proviennent de micro-organismes bretons, prélevés suivant un processus vertueux et respectueux de l'environnement. De fait, l'intérêt de cette stratégie est qu'elle n'a pas d'impact sur la biodiversité et les écosystèmes. A contrario, elle permet même de préserver les ressources naturelles.



7.2. S'ENGAGER VIA LE MÉCÉNAT ET LA PHILANTHROPIE



S'engager socialement

Depuis une dizaine d'années, le groupe donne localement et régulièrement des produits et des soins professionnels aux socio-esthéticiennes qui travaillent dans les hôpitaux bretons pour qu'elles offrent une parenthèse de bien-être aux personnes fragilisées. Afin de prolonger cette expérience de soin chez eux, les patients se voient également offrir des produits de la marque PHYTOMER.

En parallèle, PHYTOMER Group offre à des femmes victimes de violence des bons cadeaux pour des expériences de soin.

Aux États-Unis, les équipes participent au programme [Wellness for Cancer](#) mis en place par une association caritative éponyme qui œuvre à éveiller les consciences face au cancer en offrant des expériences de bien-être pour tous. Le programme, destiné aux esthéticiennes, consiste à détecter les signaux et prendre en compte la maladie d'un point de vue émotionnel, ainsi qu'à établir un protocole de soins adaptés aux personnes atteintes de cancer. Il prend la forme d'un module de formation, que PHYTOMER Group co-anime avec l'association Wellness for Cancer.

S'engager pour l'océan

En parallèle de cet engagement social, PHYTOMER Group a à cœur d'accompagner et de soutenir des associations et projets en lien avec l'environnement. De par ses 2 cœurs de métier – les produits finis et les ingrédients actifs – le groupe est à même de participer de diverses manières en touchant plusieurs cibles. 2 exemples d'actions menées sont notables :

PHYTOMER x Time for the Ocean :

Depuis 2018, PHYTOMER est partenaire de Time for the Ocean, une association qui soutient et met en œuvre des projets artistiques en faveur de la protection des océans et du littoral. Son objectif est d'éveiller le grand public à l'importance de protéger les océans via le prisme de l'art contemporain. A cet effet, le groupe soutient financièrement le projet SEA ART, une série de films documentaires réalisée par Maud Baignères, mettant en scène des artistes engagés et intimement liés à l'océan.

Les vidéos SEA ART soutenues par Phytomer :

- Jason deCaires Taylor

Un film très poétique qui nous offre un voyage à Lanzarote pour découvrir les sculptures subaquatiques de cet artiste engagé.

- Julie Gautier

La danseuse apnéiste Julie Gautier nous dévoile sa relation avec la mer, véritable source d'inspiration sublimatrice de son art.

- Fabrice Hyber

L'artiste plasticien Fabrice Hyber nous invite au cœur de ses engagements écologiques qui nourrissent sa création.

- Bianca Bondi

L'artiste Bianca Bondi exprime son amour des océans à travers un art poétique & optimiste qui retranscrit la beauté et la fragilité de l'écosystème marin.

Par ailleurs, PHYTOMER contribue à l'organisation de l'évènement «24 Hours for the Ocean», organisé chaque année à Deauville par Time for the Ocean. S'étirant sur 2 jours, ce rassemblement vise divers pu-



Jason deCaires Taylor



Julie Gautier



Fabrice Hyber



Bianca Bondi

blics tels que les scolaires via des ateliers en partenariat avec l'association Tara Océan, et le grand public grâce à l'organisation d'une conférence conviant plusieurs intervenants autour des thèmes de l'art et de la mer. En plus d'une contribution financière, le groupe met ses compétences techniques à disposition des organisateurs en réalisant des supports de communication destinés aux réseaux sociaux.

PHYTOMER Group x Corail Artefact :

Depuis février 2021, PHYTOMER Group soutient Corail Artefact, un projet qui réunit l'art, la science et l'éducation, et dont l'objectif est d'essayer de trouver des solutions contre la dégradation et la disparition des récifs coralliens dans le monde. Pour ce faire, son créateur, Jérémy Gobé, a inventé un support permettant d'aider et d'accélérer la reproduction des récifs coralliens.

En 2023, Phytomer renforce son engagement pour la mer auprès de l'association The Coral Planters qui œuvre à la protection des écosystèmes marins à travers la restauration des récifs coralliens, la sensibilisation, l'éducation, et la recherche scientifique. Phytomer finance la construction de deux récifs coralliens dont les mises à l'eau sont prévues en mars et en juin.

S'engager auprès d'associations

PHYTOMER soutient 3 actions en locales, dans la région de Saint-Malo.

- ÉMERAUDE VOILE SOLIDAIRE : Émeraude Voile Solidaire organise des sorties en mer pour des personnes fragilisées vivant toute forme de souffrance : handicap physique, troubles mentaux, solitude ou exclusion, maladie de longue durée... L'objectif : offrir un moment hors du temps pour oublier ses souffrances et découvrir de nouvelles sensations.
- SIMON DE CYRÈNE : Phytomer soutient le projet à Saint-Malo de l'association Simon de Cyrène qui développe et anime des maisons partagées à taille humaine, en centre-ville, où vivent ensemble des personnes valides et des personnes devenues handicapées en cours de vie.
- SOCIO-ESTHÉTIQUE : PHYTOMER offre des produits pour prendre soin des personnes hospitalisées et des femmes victimes de violence conjugale.

S'engager via le mécénat et la philanthropie

Favoriser la création d'emplois locaux, durables et qualifiés

Innover pour le développement de nouveaux modes de production durables

S'engager via le mécénat et la philanthropie

Concevoir des produits sûrs, naturels et engagés



Dialoguer en toute transparence avec les parties prenantes

Remerciements et conclusion

08 Remerciements et conclusion

Remerciements et conclusion

Remerciements et conclusion

Ce rapport RSE 2022 reflète la contribution de l'entreprise enjeux de développement durable sur les trois piliers que sont :

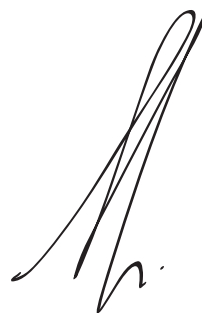
l'environnement, le social et l'économie.

Le groupe vise l'amélioration continue et souhaite mettre en œuvre de nouveaux engagements et de nouvelles actions pour progresser.

En outre, PHYTOMER Group tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ayant rendu possible l'élaboration de ce rapport. Sans leur mobilisation et leur coopération, la collecte des données et la remontée des informations n'auraient pas été réalisables.

Plus globalement, le groupe remercie l'ensemble des équipes qui s'engagent et contribuent chaque jour au développement durable via de nombreuses actions concrètes sur le terrain.

Enfin, tout rapport étant perfectible, PHYTOMER Group reste à l'écoute de remarques éventuelles et apprécierait tout commentaire sur son contenu.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'A' followed by a smaller, more intricate mark.

Antoine Gédouin
Président

